

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ROYALE

Début des travaux

Chère riveraine, cher riverain,

À partir de **fin février/début mars**, en fonction de l'autorisation de travaux accordée, les travaux débiteront sur la Place Royale. D'un rond-point principalement dédié aux voitures, elle sera transformée en place dédiée à 85% aux piétons et à la mobilité active.

Compte tenu du caractère historique important du site, des interventions archéologiques auront également lieu.

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases afin de minimiser l'impact sur la circulation.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre patience.

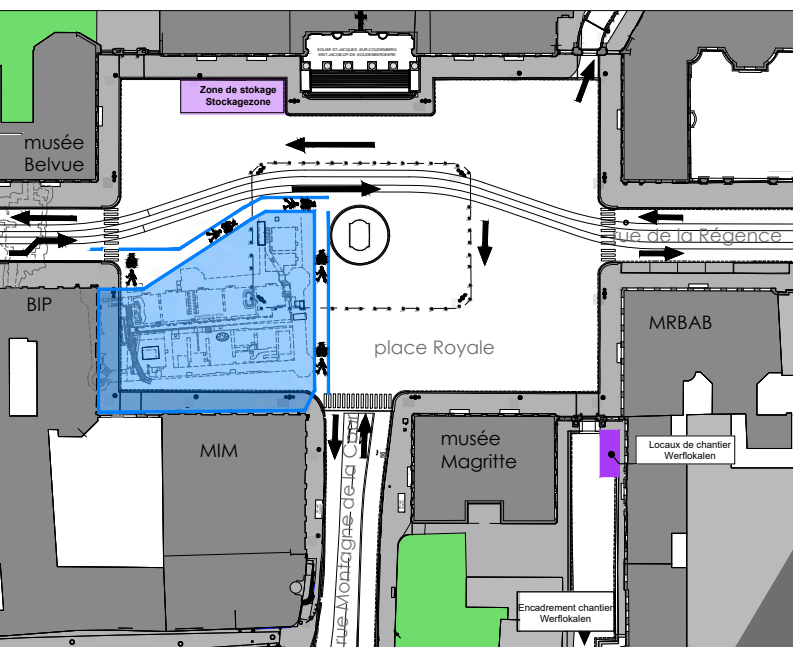
Travaux prévus

La première phase qui sera réalisée est celle de « l'Aula Magna ». Ce premier «quadrant» de la place sera mis à nu pour réaliser l'étanchéité du site archéologique situé sous cette partie de la place.

Ensuite, le revêtement final de la place sera repositionné jusqu'à une certaine distance des voies définitives du tram.

Les travaux commenceront sur les trottoirs jusqu'à +/- 10m des façades, puis l'autre moitié de la zone sera exécutée. L'ensemble du quadrant restera fermé pendant ces travaux.

Plan de déviation



Planning

Cette **première phase** devrait être achevée en novembre 2024. La durée totale des travaux, en tenant compte des événements et en coordination avec les différents partenaires dont la STIB, les concessionnaires et la Ville de Bruxelles, sera d'au moins 2,5 ans.

Voici déjà un aperçu des **phases à venir** :

- Zone Montagne de la Cour : à déterminer
- Zone Musée des Beaux-Arts : automne 2024 - printemps 2025
- Zone St-Jacques : printemps 2025 - automne 2025
- Pose définitive des voies de tram : 2025 (STIB)
- Zone centrale : 2025
- Rue de la Régence : 2026
- Rue Royale : 2026

Les détails des différentes phases ultérieures vous seront à chaque fois communiqués en temps utile.

Des intempéries ou des circonstances imprévisibles peuvent générer des changements de planning. Retrouvez les infos les plus récentes sur www.beliris.be.



Aspects pratiques

Pendant la première phase « Aula Magna », un quart de la place sera fermé. Le rond-point sera interrompu à un endroit (voir plan). Une **déviatio**n est prévue pour rejoindre la rue Montagne de la Cour :

- en venant de la rue Royale, suivre le côté de l'église et tourner derrière la statue ;
- en venant de la rue de la Régence, tourner devant la statue.

Pour les piétons et les cyclistes, il y aura une zone protégée de 3 mètres de large autour de la zone de chantier.

Le maître d'ouvrage fédéral Beliris et l'entrepreneur s'engagent à réduire les nuisances au maximum et à réaliser les travaux dans les délais les plus courts possibles.

Le **médiateur** Johan Van Laer est à votre disposition via le 0485/08.74.70.

Pour toute **urgence** sur le chantier, prenez contact avec l'entrepreneur via le 0475/75.25.16.

Restez informés !
Inscrivez-vous à
la newsletter.

